



Compte rendu de la séance du jeudi 27 août 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-sept août, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier daté du 17 août 2020, s'est réuni à 20 heures 30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de Centres, sous la présidence de Madame Nadine VERNHES

Etaient présents : Madame Nadine VERNHES, Monsieur Pascal SERMET, Madame Edith GAUBERT, Monsieur André LAURAS, Monsieur Guilhem CABROL - REVEL, Madame Françoise BESSIERE, Monsieur Régis BARRIA, Monsieur Pierre COUDERC, Monsieur Jean-Luc GAYRARD, Monsieur Jérôme REY, Monsieur Jacques GENIEYS

Représenté(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire : Monsieur GENIEYS Jacques

Ordre du jour :

- 1- Délégation aux adjoints et au maire
- 2- Désignation d'un délégué et d'un suppléant au SMICA
- 3- Devis pour la réfection du mur d'enceinte du Château de TAURINES
- 4- Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) au sein de la C.C.P.S.
- 5- Participation à la scolarisation des élèves à l'école primaire publique de Cassagnes Bégonhes
- 6- Proposition d'achat d'un logiciel de gestion (Etat civil)
- 7- Informations sur le devis des plaques, panneaux et numéros de rue
- 8- Délibération pour l'arrêté municipal donnant la délégation de signature à Aveyron Ingenierie.
- 9- Délibération générale autorisant tout acte authentique relatif aux servitudes ENEDIS
- 10- Désignation d'un délégué à AVEYRON CULTURE
- 11- Création d'une commission des sectionnaires
- 12- Informations locales : Maison Béteille
- 13- Remplacement secrétaire de mairie
- 14- Désignation des délégués du SMELS
- 15- Questions diverses

1- Délégation au maire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette délégation.

Délégation au x adjoints

Madame le Maire donne délégation de signature à Mr Pascal SERMET afin de signer les documents d'Etat civil.

2. Délégué SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics) : (DE_2020_049)

Après un vote du conseil municipal est élu délégué communal auprès du SMICA :

Délégué : André LAURAS, Adjoint au Maire

Suppléant : Edith GAUBERT, Adjoint au Maire

3- Devis pour la réfection du mur d'enceinte du Château de TAURINES

Sujet reporté au prochain conseil

4. Désignation des délégués représentants la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) de pays Ségali Communauté : (DE_2020_048)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Délégué titulaire : Pascal SERMET - Adjoint au Maire
- Délégué suppléant : Jacques GENIEZ - Conseiller Municipal

5. - Participation à la scolarisation des élèves à l'école primaire publique de Cassagnes Bégonhes
sujet reporté au prochain conseil

6. Proposition d'achat d'un logiciel de gestion (Etat civil)

Un devis a été établi avec A.GE.DI., Madame GAUBERT souhaite comparer avec le SMICA.
Nous restons en attente du devis.

7- Informations sur le devis des plaques, panneaux et numéros de rue

Madame le Maire informe qu'un nouveau devis a été signé. Le montant du 1er devis étant 270€ plus cher, il s'élève à 22.304,24€ TTC

8- Délibération pour l'arrêté municipal donnant la délégation de signature à Aveyron Ingenierie. (DE-2020-055)
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la délégation de signature à Aveyron Ingenierie.

9- Délibération générale autorisant tout acte authentique relatif aux servitudes ENEDIS (DE_2020_052)
La délibération est approuvée à l'unanimité.

10- Désignation d'un délégué à AVEYRON CULTURE

Après discussion, la candidature d'Edith GAUBERT, est retenue à l'unanimité des présents. Elle présentera la collectivité lors de l'assemblée générale d'AVEYRON CULTURE.

11- Création d'une commission des sectionnaux

Le conseil approuve cette création, 4 membres sont élus :

- Pascal SERMET
- Jérôme REY
- Pierre COUDERC
- André LAURAS

12- Informations locales : Maison Béteille

Les devis seront demandés à Guilhem ENJALBERT et à AUBELEAU à CASSAGNES BEGONHES.

13- Remplacement secrétaire de mairie

Le conseil municipal accepte de renouveler Marion CRANTELLE et d'embaucher Stéphanie RENNARD à compter du 1er septembre 2020 et pour une durée d'un mois. Le secrétariat de mairie pourra ainsi être ouvert toutes les après-midi de 14h à 17h.

Madame le Maire propose de publier un article de presse pour communiquer les horaires d'accueil au public et de refaire une annonce téléphonique.

14- Désignation des délégués du SMELS (Annulé DE_2020_053 et remplacé par délibération DE_2020-054)

Délégués titulaires :

Madame VERNHES Nadine 7 voix

Monsieur REY Jérôme 7 voix

Délégués suppléants :

Monsieur LAURAS André 7 voix

Monsieur SERMET Pascal 7 voix

15- Questions diverses

Le conseil municipal souhaite obtenir un devis pour réaliser un site internet.

Régis BARRIA intervient sur le bulletin du conseil municipal :

Il explique que sur la première page, il faudrait une photo et le mot du maire. Ensuite, un paragraphe sur la Communauté des Communes du Pays Ségali. Egalement une page sur les services du centre social (services mobilité), et enfin une photo des deux cantonniers avec la présentation de Sébastien.

Madame le Maire va solliciter une entreprise pour effectuer le ménage dans la mairie et dans la salle du conseil.

Jérôme REY informe que les boîtes aux lettres de la poste (boîte jaune) sont fermées à plusieurs endroits.

Jacques GENIEZ demandera à la poste la raison pour laquelle les boîtes aux lettres sont fermées. Il préconise que Madame le Maire fasse un courrier. Jacques GENIEZ souligne que les poubelles de tri jaunes étaient pleines à déborder pendant l'été.

Pascal SERMET répond qu'il faut s'adresser au technicien de la déchetterie.

Pierre COUDERC demande à refaire la route de Centrès vers le Navech, car depuis le passage de la fibre, les accotements ont été abîmés et le goudron est lisse par endroit.

Pierre COUDERC informe qu'une vérification des jeux "place du Miramont" devra être faite.

L'église de Centrès a une voûte avec faille, Madame le Maire va demander un devis à un couvreur et un maçon pour effectuer les travaux nécessaires.

Pour l'église de TAYAC, l'escalier extérieur et le vasistas côté couvent sont abîmés ou cassés.

La séance se termine à 22 heures 50.